



vert st denis



[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // PRINTEMPS 2016 // N° 88 //

# REFLETS DE VERT

© Illustration de Hervé Borbé.

**BUDGET** pp. 6 et 7



**VIE CULTURELLE** p. 18



**PORTRAIT** p. 10







## CÉRÉMONIE DES VŒUX

### Tous éco-citoyens !

Vendredi 8 janvier, personnalités, partenaires associatifs, prestataires et habitants étaient accueillis au gymnase Alain-Bombard pour la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale. *« L'année 2015 fut particulièrement difficile, notamment avec ces multiples attentats meurtriers qui ont durement touché notre pays. Chaque individu s'est senti touché, chaque citoyen s'est senti blessé, car en notre for intérieur, par l'histoire de notre pays nous connaissons le prix qu'il a fallu payer pour gagner notre liberté, malgré les intimidations, malgré les menaces, malgré les blessures. Nous sommes et resterons un pays où la liberté d'expression est un des piliers de sa démocratie. Nous sommes et resterons un pays attaché à son esprit républicain laïque. Malgré ces drames, l'environnement et le climat doivent plus que jamais retenir notre attention. La COP 21 aura été un rassemblement important et porteur d'espoir. Il semble qu'enfin l'ensemble des pays de notre planète ait pris conscience de l'urgence de la situation. Gageons que l'année 2016 s'ouvre plus harmonieuse et pleine d'espoir. Dans ce monde complexe aux multiples facettes, je suis convaincu que c'est par l'écoute, l'échange, le partage et l'intelligence collective, que nous pourrons avancer ensemble avec bon sens ».* (Extraits du discours d'Éric Bareille, maire de Vert-Saint-Denis).

## MARCHÉ DE NOËL

### Une dernière édition très festive

Le gymnase Alain-Bombard, rue de la Fontaine-ronde, accueillait, les 12 et 13 décembre, une trentaine d'exposants qui proposaient des idées de cadeaux pour Noël. Ce rendez-vous était ponctué aussi d'animations, avec un atelier de fabrication de marionnettes à tige, une exposition de marionnettes géantes et deux spectacles pour les enfants (guignol et orgue de barbarie). Sans oublier l'ambiance musicale très festive, assurée par l'association AK' Dom Tom et son « chanté Nwel » avec le groupe Bwa Bandé. Une autre formule d'animation pour la fin d'année est en réflexion.





**Éric BAREILLE**  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h



## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 100 exemplaires

**Numéro 88 - Printemps 2016 - Trimestriel**

Site Internet : www.vert-saint-denis.fr

Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

- **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Éric Bareille
- **Élu chargé de la Communication** : Luc de Monsabert
- **RÉDACTEUR EN CHEF** : Laurent Tangre
- **RÉDACTION** : Laurent Tangre et Arnaud Michel - The Gobeliners, avec le concours des services municipaux, notamment Christine Larivière, Isabelle Vinzent
- **PHOTOGRAPHIES** : Laurent Tangre et les services municipaux
- **Création graphique** : Emendo
- **Maquette** : Laurent Tangre
- **Correcteur typographe** : Juhel Puifourcat
- **Impression** : Planète Impression
- **Couverture** : © Illustration de Hervé Borbé.

Comme chaque année, se pose la réalisation d'un budget équilibré. Cette année encore l'État impose une diminution des dotations de 3,67 M € pour les collectivités. Cette baisse nous touche de plein fouet mais, comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises, nous n'avons pas attendu les baisses de dotations pour engager des économies très significatives sur notre fonctionnement, avec la volonté constante de ne pas dégrader l'entretien de notre commune et les services proposés aux Verdionysiens. À cette occasion, je remercie l'ensemble des services pour les efforts constants, l'imagination et la pugnacité dont ils font preuve pour restreindre leurs coûts de fonctionnement.

Cette année, nous perdrons à nouveau 200 000 €, soit une baisse cumulée de près de 600 000 € et ceci sans contrepartie.

Sans remettre en cause le nécessaire effort demandé aux collectivités pour redresser notre économie nationale, en 2015, à l'initiative de la majorité municipale, nous avons alerté l'État par une motion votée à l'unanimité sur les difficultés qu'engendreraient une baisse trop importante et surtout trop rapide des dotations en demandant une révision de la planification de cette baisse. Nous n'avons pas été entendus.

Depuis 2009, soit maintenant six ans, nous avons contenu le taux d'impôt au même niveau en absorbant les régulières augmentations annuelles de charges et les baisses de dotations extrêmement importantes de ces trois dernières années.

Aujourd'hui, cet exercice atteint sa limite et nous contraint à faire un choix difficile. C'est donc avec sérieux, lucidité et responsabilité que nous prenons la décision d'augmenter le taux de l'impôt communal pour préserver les finances et la qualité des services de notre commune. La valeur de ce taux sera calculée au plus juste pour limiter au maximum l'impact pour les Verdionysiens.

## Sommaire

EN IMAGES .....	p. 2
ÉDITO .....	p. 3
EN IMAGES .....	pp. 4 et 5
BUDGET .....	pp. 6 et 7
VIE PRATIQUE .....	p. 8
TRAVAUX .....	p. 9
PORTRAIT .....	p. 10
FEUILLE VERTE .....	p. 11
PROJET DE VIE .....	pp. 12 et 13
PROJET DE VILLE .....	p. 14
VIE CITOYENNE .....	p. 15
LIRE ET JOUER .....	p. 16
BRÈVES .....	pp. 17 et 22
VIE CULTURELLE .....	pp. 18 et 19
VIE SPORTIVE .....	pp. 20 et 21
TRIBUNES LIBRES .....	pp. 22 et 23







5 ET 6 DÉCEMBRE

## Portes ouvertes au club

Le club des anciens organisait une Portes ouvertes dans ses locaux, de la salle des Solidarités pour proposer, comme chaque année avant les fêtes, des idées de cadeaux, ainsi que des animations, avec enveloppes-surprises, jeux, buvette, pâtisseries et crêpes.

VENDREDI 29 JANVIER 2016

## Des paniers garnis à gagner

L'association des commerçants du marché organise régulièrement des animations pour sa clientèle. Fin janvier, il fallait découvrir le poids exact d'un panier garni. Quatre paniers garnis d'une valeur de 80 € étaient en jeu. Les trois premiers paniers ont été remportés par des habitantes de la commune. Le 1<sup>er</sup> panier de 6,770 kg a été gagné par Mme Madon qui a deviné le poids exact ; le 2<sup>e</sup> panier de 5,375 kg par Mme Regnier qui a deviné aussi le poids exact ; et le 3<sup>e</sup> panier de 7,285 kg par Mme Favie avec une suggestion de 7,280 kg. Le dernier panier de 9,690 kg a été remporté par M. Héry avec une suggestion de 9,650 kg. Les prochaines animations se dérouleront le 18 mars avec une loterie et le 25 mars avec une distribution d'œufs de Pâques en chocolat.



Jacques Jouet



Jean-Paul Honoré

DE JANVIER À MARS

## Un écrivain en résidence à Vert-Saint-Denis

À l'invitation du collège Jean-Vilar et de la bibliothèque Gérard-Philippe, et grâce à une initiative de Julie Dufresne, professeur de français, un écrivain est actuellement en résidence à Vert-Saint-Denis. Cette résidence bénéficie de l'appui du conseil régional d'Île-de-France et du département de Seine-et-Marne, qui ont permis d'en concrétiser le projet. Jean-Paul Honoré, universitaire, linguiste de formation, a longtemps enseigné à l'université de Marne-la-Vallée. Il a publié deux recueils de poèmes aux éditions Poïen, et un ouvrage sur l'évolution des formes poétiques aux éditions Nathan. Il a, au cours de sa carrière, longuement séjourné au Japon et se rend régulièrement dans ce pays. L'objectif de sa résidence est de rassembler dans de nouveaux recueils les textes inspirés par cette expérience. Il intervient chaque semaine au collège Jean-Vilar et participe également aux activités de la bibliothèque. Dans le cadre du Projet poétique planétaire, imaginé et fondé par le poète Jacques Jouet, membre de l'Oulipo, les habitants de la commune inscrits en 2015 à la bibliothèque recevront chacun un poème original sur le thème du voyage daté et signé par l'un des auteurs suivants : Benoît Casas, Jean-Paul Honoré, Cécile Riou, Jacques Jouet et Jacques Roubaud. Les bénéficiaires sont ensuite invités à une lecture collective qui aura lieu le 19 mars, mois dédié à l'animation du Printemps des poètes.





VENDREDI 18 DÉCEMBRE

## Un nouveau conseil des Enfants

Dans la salle du conseil municipal, le maire, Éric Barreille et Florent Dupriez, conseiller municipal, délégué à la Coordination des instances enfance et jeunesse, accueillent les enfants fraîchement élus par leurs camarades des classes de CE2, CM1, CM2 pour siéger au conseil municipal des Enfants. Les vingt-six nouveaux conseillers ont été élus parmi les quatre écoles pour un mandat qui ira jusqu'à fin 2017. Les enfants élus vont prendre part aux décisions de la commune, donner leurs idées et réaliser des projets. Ils sont encadrés par Anne-Laure Rouxel et Sonia Messaoui. Dans un premier temps, ils ont suivi une formation, le samedi 9 janvier, afin de maîtriser leur futur rôle d'élu.



JANVIER 2016

## Stage BAFA

Le service Jeunesse a organisé un stage théorique BAFA (1<sup>re</sup> partie) pendant les vacances de Noël. Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) est un diplôme non professionnel qui autorise l'encadrement d'enfants et adolescents en accueil. Le prochain stage aura lieu en décembre 2016, il s'agira d'un stage d'approfondissement. Cette formation permet au jeune d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de l'animation.



10 JANVIER 2016

## Encore plus de monde au repas des anciens

Plus de 310 convives se sont retrouvés au gymnase Jean-Vilar, à l'occasion du repas du Nouvel An, destiné aux anciens de la ville. Le traiteur Élysée Réception avait mis les petits plats dans les grands pour le plus grand plaisir de tous. L'ambiance était chaleureuse et conviviale malgré le froid. L'orchestre « Cap Music » a su réchauffer les cœurs et faire chanter et danser nos aînés.



## Le DOB 2016

**Le Débat d'orientations budgétaires de la ville a eu lieu à l'occasion du conseil municipal du lundi 15 février dernier. En quelques lignes, ce qu'il faut retenir de ce DOB**

Ce débat expose, outre le contexte national, un bilan de la situation financière de la collectivité et évoque les grandes lignes directives du budget à venir. Il précède l'examen du budget primitif (BP) qui sera présenté, lui, lors du conseil municipal du 29 mars prochain.

L'assemblée délibérante prend ainsi connaissance des principales données chiffrées de l'exercice écoulé et des prévisions pour l'exercice à venir.

Ce débat représente un temps d'échanges qui a pour finalité de mettre en lumière certains éléments, comme les investissements prévus, les charges de fonctionnement de la commune et l'ensemble des recettes attendues. Il est un temps privilégié où sont discutées les orientations budgétaires de l'équipe municipale et la pertinence des actions envisagées.

### Des recettes en baisse

Cette année, ce débat s'est situé dans un contexte de crise économique nationale qui perdure et entraîne, depuis 2011, une baisse de la Dotation globale de fonctionnement.

Baisse à laquelle la commune doit faire face pour maintenir une offre de service public de qualité. Ce recul des aides est essentiellement imputable à la contribution au redressement des finances publiques de l'ordre de 3,67 milliards d'euros, qui représente 1,89 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités en 2014.

Pour notre commune, cette baisse cumulée entre 2012 et 2016 représente près de 600 000 euros. À noter qu'entre 2014 et 2015 cette dotation a diminué de 200 000 euros. Malgré tout, la commune continue chaque année à maintenir et fournir aux habitants une offre de service public de qualité, comme par exemple, une restauration scolaire avec des repas préparés chaque jour en liaison chaude, un portage des repas à domicile pour les personnes âgées, une crèche multi-accueil pour les tout-petits, des temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits, des groupes scolaires et un patrimoine entretenus, etc.

### Une poursuite des efforts

Les orientations visent une poursuite de l'effort afin de contenir les dépenses de fonctionnement tant dans le secteur des charges de personnel que pour les charges à caractère général. À cet effet, les services ont été mis à contribution pour réfléchir à de nouvelles pistes d'économies et proposer des budgets permettant de limiter les dépenses. Depuis plusieurs années, la mise en concurrence systématique des fournisseurs et plus particulièrement les groupements de commandes, en partenariat avec d'autres communes de Sénart sont, eux aussi, des sources potentielles d'économies.

Les charges de personnel, comparées à l'ensemble des dépenses de fonctionnement, sont contenues depuis 2011 et représentent aux alentours de 57 %.

### Vers une légère augmentation des taux

Toutefois, malgré les efforts fournis et face à la baisse des dotations de l'État, notre collectivité a peu d'options pour maintenir à niveau l'ensemble des prestations proposées à la population verdoyonienne dans le contexte budgétaire actuel.

Aussi, le recours à une augmentation raisonnée de la fiscalité locale s'avère être le principal levier pour maintenir l'équilibre du budget communal.

Pour rappel, à Vert-Saint-Denis, les taux indiqués ci-dessous n'ont pas augmenté depuis 2009 et sont de :

- Taxe d'habitation : 16,46 %
- Taxe foncière (bâti) : 29,69 %
- Taxe foncière (non-bâti) : 76,49 %



*Avec une baisse cumulée des dotations, entre 2012 et 2016, de près de 600 000 euros pour la commune de Vert-Saint-Denis, l'équilibre budgétaire est un exercice compliqué pour les collectivités qui souhaitent maintenir leur offre de service public.*



## Prochains programmes d'investissements

Les différents investissements programmés visent à moderniser, adapter, mettre aux normes le patrimoine communal mais aussi à préparer l'arrivée d'une population nouvelle.

- Construction d'un groupe scolaire dans le cadre de la réalisation de la ZAC du Balory.
- Réhabilitation de l'ensemble des cuisines des restaurants scolaires.
- Réhabilitation des accueils de loisirs Élise-et-Célestin-Freinet et Jean-Rostand.
- Mise aux normes réglementaires par la poursuite du programme AD'AP visant à faciliter l'accès des bâtiments communaux.
- Démarrage du projet d'extension du cimetière.

## Zoom sur la réhabilitation de l'ensemble des cuisines des restaurants scolaires

La préparation et la cuisson des repas se font au quotidien, à partir de produits frais livrés sur chaque cuisine, en respectant leur traçabilité. Une volonté politique choisie pour offrir aux enfants des repas de qualité, équilibrés et variés, confectionnés sur place dans l'esprit d'une cuisine familiale et de convivialité, le tout dans le respect des règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire. Et pour rappel, des produits issus de l'agriculture biologique (BIO) sont introduits cinq fois par semaine dans la restauration scolaire sous forme de fruits ou légumes, de laitages et de pain.

Pour poursuivre ce service de qualité, il était nécessaire de programmer des travaux de réhabilitation des sites. Les trois sites actuels seront impactés par l'opération globale de réhabilitation, mais seuls deux sites de production seront conservés. La production du *chaud* se fera à É.-et-C.-Freinet et la production du *froid* à L.-Michel, pour eux-mêmes et pour les autres groupes scolaires qui disposeront toujours, bien sûr, d'un office et de salles pour les repas.

Les différentes phases de travaux vont être étalées dans le temps, en commençant par le site du groupe scolaire Élise-et-Célestin-Freinet, qui devra être opérationnel pour la rentrée de septembre 2016. Les sites de Louise-Michel et de Jean-Rostand seront opérationnels, dans un second temps, pour la rentrée de septembre 2017.

À terme, la commune disposera donc de deux cuisines en production spécifique, mieux équipées et remises aux nouvelles normes, qui produiront les repas pour tous les groupes scolaires, ainsi que, dès son ouverture, pour le futur groupe scolaire du Balory. Les travaux auront lieu à chaque fois durant l'été.



Maria Boisanté, maire -adjointe à la Vie de l'enfant et Nathalie Charpentier, conseillère municipale déléguée à la Restauration, en visite dans les restaurants scolaires.



Les repas des enfants sont préparés chaque jour par du personnel qualifié.

## Inscriptions scolaires des enfants nés en 2013

**Elles se dérouleront au service Scolaire, en mairie du 21 mars au 9 avril 2016**

Les lundis et vendredis de 14 h à 18 h, les mardis et jeudis de 14 h à 17 h,  
et le samedi 9 avril de 9 h à 12 h.

**Vous devez vous munir :**

- du livret de famille (ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant) ;
- du carnet de santé de l'enfant ;
- d'un justificatif de domicile ;
- du jugement notifiant la garde de l'enfant en cas de séparation des parents ;
- de l'avis d'imposition 2015 (sur revenus 2014) pour les nouvelles familles uniquement.

**Renseignements complémentaires ou rendez-vous : au 01 64 10 59 16  
ou par courriel à [scolaire@vert-saint-denis.fr](mailto:scolaire@vert-saint-denis.fr)**



## Renouvellement des conduites d'eau, rue des Acacias

Afin d'améliorer la qualité du service public de distribution de l'eau potable, la communauté d'agglomération de Grand Paris sud (anciennement communauté d'agglomération de Sénart) et son délégataire, Eaux de Sénart, procèdent de façon régulière au renouvellement des conduites d'eau potable et des branchements associés, selon un programme défini au contrat. Pour le premier semestre 2016, une intervention a été ciblée rue des Acacias afin de renouveler 580 mètres de canalisation d'eau potable. Les particuliers concernés recevront un courrier pour les avertir des dates précises. Ces travaux ont pour objectif de moderniser le patrimoine de la collectivité et de limiter les pertes en eau conformément à la démarche de développement durable du territoire.

**Des téléconseillers répondent à toutes vos questions au 0 977 408 408,  
du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h.**



## Et si nous faisons un jardin partagé ?

**La commune souhaite proposer aux habitants de Vert-Saint-Denis un projet de jardin partagé**

L'idée est simple : La commune met à disposition des habitants volontaires un espace à cultiver. Pas de parcelle attribuée comme dans les jardins familiaux, mais un espace où l'on partage à la fois le travail et la récolte.

Les objectifs : se mobiliser autour d'un jardin accessible à tous, collaborer, échanger et partager des « savoir-faire », pratiquer une activité physique en plein air, récolter et partager des fruits et légumes fraîchement cueillis.

Si vous souhaitez prendre part à cette action, vous pouvez contacter le Centre communal d'action sociale au 01 64 10 51 74 ou nous renvoyer le coupon ci-dessous (avant le 30 mars 2016).

**Je suis intéressé(e) par un jardin partagé**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Possédez-vous un jardin ? Oui  Non  Si oui, y a-t-il une partie « potager » ? Oui  Non

Avez-vous des enfants à charge ? Oui  Non  Êtes-vous en activité ? Oui  Non



## Ça bouge en ville

*Petit tour d'horizon des derniers travaux réalisés ou à venir sur la commune*

### Deux caméras de plus en service !

Après la réfection du parking du Terrain du cheval et le marquage au sol des emplacements de stationnement, deux caméras de vidéo-surveillance ont été installées à cet endroit. Une à l'entrée, dont le champ de vision balaye le parking et une, plus au fond, pour le « skate-parc » et le Terrain du cheval proprement dit. Ces deux caméras sont dorénavant en service. Elles sont reliées comme les autres caméras de la ville au centre de supervision urbaine intercommunale (CSUI) qui centralise l'ensemble des images enregistrées par les 67 caméras, intercommunales et communales. Les opérateurs du CSUI visionnent les images qui sont transmises à la police nationale 24h/24. La vidéoprotection est un outil supplémentaire dans le dispositif de prévention de la délinquance. La présence de caméras a un effet dissuasif et empêche le passage à l'acte. Cela permet de disposer d'images enregistrées et contribue à l'élucidation de certains faits. L'organisation en réseau des caméras sur le territoire de Sénart améliore et accompagne les interventions humaines.



### Davantage d'éclairage au centre commercial

La commune a décidé de doubler l'éclairage du centre commercial de Grand-Village, pour améliorer la sécurité des piétons et des enfants venant de l'école Louis-Pasteur. Les candélabres existants ont été déplacés pour se retrouver au pied des marches et deux autres points d'éclairage ont été ajoutés renforçant aussi la visibilité des boutiques une fois la nuit venue. Une action qui contribue à la redynamisation de ce petit centre commercial bien utile, qui accueille désormais une nouvelle enseigne proposant des services à la personne avec l'ADMR (voir page 22).



### Abattage des peupliers, rue du Cimetière

Entre le terrain de football stabilisé et le cimetière communal, au bout de la rue du Cimetière, se dressait une quinzaine de peupliers qui ont été abattus fin février. Cet abattage contraint a été motivé par le fait que les racines endommageaient les réseaux souterrains et se propageaient dans le cimetière soulevant les sépultures. Même si l'endroit est relativement peu fréquenté, les peupliers étaient aussi arrivés à maturité et risquaient de voir leurs branches tomber.



## Halte au « gaspi » grâce à Isabelle et Gladys

*La Verdyonisienne Isabelle Kancel et la Lieusaintaise Gladys Theophile ont remporté le Prix de la créativité de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart pour leur projet de création d'une entreprise de « Lutte contre le gaspillage alimentaire »*



Isabelle (à gauche sur la photo) et Gladys posent devant leur page Facebook destinée à lutter contre le gaspillage alimentaire, et lors de la remise du Prix de la créativité de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart, le 26 janvier 2016, au Théâtre de Sénart.

Dans leur vie professionnelle précédente, Isabelle Kancel et Gladys Théophile ont toutes deux géré des magasins de téléphonie mobile d'une grande enseigne. Alors que celle-ci baisse définitivement le rideau, les deux collègues décident d'unir leurs compétences pour se lancer dans une aventure entrepreneuriale d'utilité publique : la lutte contre le gaspillage alimentaire. « Plusieurs exemples dans notre entourage de gaspillage, en grande distribution, commerces de proximité et de bouche, nous ont poussées à agir pour trouver des solutions à ce surplus de produits dont la date de consommation arrive à échéance. Il s'agit de combiner notre savoir-faire en communication et une préoccupation de notre quotidien : ne pas gâcher et manger autrement, sainement, grâce à la promotion du travail artisanal, de la production locale, du circuit-court » précise Isabelle Kancel.

### Un blog à succès

À l'assaut d'Internet début 2015, elles lancent un blog de recettes et astuces anti-gaspillage. Le succès est immédiatement au rendez-vous. « En un mois, 3 000 personnes nous ont suivies ».

S'ensuit un second blog, seine-et-marnais cette fois, d'informations du même acabit couplé à une page Facebook – qui comporte environ 1 500 « fans » – intitulée : « Gaspillage Alimentaire : les bons plans de Sénart et alentours ». L'objectif : proposer aux commerçants de réaliser la promotion de leurs produits à date courte et avertir les consommateurs des bonnes affaires à réaliser.

### Recherche de partenaires

L'initiative est saluée par les mairies sénartaises. Et actuellement, une douzaine de commerces – dont deux à Vert-Saint-Denis – collaborent avec les deux femmes, pour développer leur visibilité et celle de leurs produits, grâce au web. « Nous prospectons d'autres partenaires, producteurs, distributeurs et commerçants, dans le respect d'un cahier des charges précis : les produits doivent être bio ou "faits maison", issus de l'agriculture raisonnée, ou de destockages sains et le commerçant se doit d'être dans un esprit de partage et de solidarité », détaillent-elles. Prochaine étape pour Isabelle Kancel et Gladys Theophile : le lancement d'un site Internet au printemps... avec encore plus de bons plans locaux !



**Contact :** [www.bonsplansdesenart.over-blog.com](http://www.bonsplansdesenart.over-blog.com)

**Mail :** [gistrategie@gmail.com](mailto:gistrategie@gmail.com)

**Page Facebook :** Gaspillage Alimentaire : les bons plans de Sénart et Aalentours



# Participez au fleurissement de votre ville

**Les inscriptions pour le concours communal des Villes et Villages fleuris sont ouvertes jusqu'au 15 avril**

La qualité du cadre de vie est un enjeu important auquel chacun doit s'attacher. C'est pourquoi la commune a décidé une nouvelle fois, de participer au concours départemental des Villes et Villages fleuris et, par la même occasion, d'organiser son concours communal. Cette année, en plus de la qualité du fleurissement, la pratique des éco-gestes pour l'entretien du jardin et le choix des plantes seront deux critères retenus par le jury. La commune, via son service municipal des Espaces verts, est déjà engagée dans une démarche de développement durable et adhérente aux actions d'AQUI' Brie, pour préserver la qualité de l'eau des rivières et des nappes d'eau souterraines. Vert-Saint-Denis a ainsi accepté un diagnostic de ses pratiques d'entretien de son espace public et une formation de ses agents. Elle fait partie des communes signataires de la Charte du Champigny, afin de formaliser et de pérenniser son engagement auprès d'AQUI' Brie. Elle a mis aussi en œuvre, sur ses espaces verts, des techniques alternatives telles que le désherbage mécanique ou thermique, le paillage des massifs et des tontes différenciées, par engin mécanique, fauchage classique sur les zones difficiles d'accès pour les engins, et la fauche tardive qui consiste à faire deux fauchages dans l'année. Vert-Saint-Denis fait partie des communes qui sont au « zéro phyto » !

Vous pouvez consulter les conseils pratiques « éco-gestes et jardinage » sur le site de l'eau en Seine-et-Marne : <http://eau.seine-et-marne.fr/eco-gestes>

## Modalités du concours 2016

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des deux catégories suivantes :

1. Maison avec jardin.
2. Maison individuelle ou logement collectif sans jardin, avec fenêtres, murs, balcons, terrasses.

Le fleurissement doit être visible de la voie publique.

## Remise des prix

À la suite du passage du jury, vers la mi-juin, un classement sera établi pour déterminer cinq lauréats dans la catégorie 1 et trois dans la catégorie 2. Des bons d'achats, livres et diplômes seront remis aux gagnants. Les lauréats seront avisés par courrier. La remise des récompenses fera l'objet d'une réception conviviale, en mairie, à laquelle chaque participant sera invité personnellement par courrier.

## Les formalités et conditions d'inscription

Il suffit de déposer ou d'envoyer par courrier le bulletin d'inscription disponible ci-dessous, dûment rempli et signé. L'inscription doit avoir lieu avant le 15 avril 2016. Les participants acceptent que des photos du fleurissement soient prises à partir de la voie publique. Les lauréats autorisent la publication des dites photos dans la presse locale ainsi que dans le magazine municipal et sur le site Internet, sans aucune contrepartie.

## Les critères de sélection

Le jury se basera sur les critères suivants pour évaluer le fleurissement : le cadre de vie général (entretien des abords, mise en valeur du bâti, mobilier, vasques et jardinières, qualité et intégration dans le site), le fleurissement (diversité du décor floral, couleur, harmonie et qualité de l'entretien), le choix des plantes pour économiser l'eau et éviter les produits chimiques (l'utilisation, par exemple, d'espèces vivaces qui consomment peu d'eau).

# COUPON RÉPONSE

Nom : .....

# INSCRIPTION

Prénom : .....

Adresse : ..... 77 240 Vert-Saint-Denis

Courriel : ..... Téléphone : .....

Dans quelle catégorie voulez-vous concourir ?

-> Maison avec jardin

-> Maison ou logement collectif sans jardin, avec fenêtres, murs, balcons, terrasses.



**Date limite de retour le 15 avril 2016**

## La Maison de l'enfance

*C'est une structure municipale multi-accueil qui propose crèche familiale et halte-garderie pour l'accueil des jeunes enfants*

À Vert-Saint-Denis, la municipalité a fait le choix politique et financier de préserver cette structure Petite enfance, dont ne dispose pas toutes les communes, en offrant un mode d'accueil de qualité et un soutien aux familles d'enfants.

Un vrai choix financier, car si la ville perçoit des subventions de la Caisse d'allocations familiales, du conseil départemental et que les familles inscrites sont mises à contribution, selon un barème et un taux d'effort, la part la plus importante du coût que représente le fonctionnement d'une telle structure reste à la charge de la commune.

La fourniture du matériel de puériculture, des repas et des couches font aussi partie intégrante du budget communal.

### Un encadrement professionnel renouvelé

Depuis septembre 2015, quelques changements se sont opérés au sein de la Maison de l'enfance, avec notamment un renouvellement de l'équipe d'encadrement. La direction est désormais assurée par Sandrine Demont, éducatrice de jeunes enfants qui a été l'adjointe pendant dix ans. Elle est secondée par Julia Schneider, infirmière-puéricultrice, et par Sylvie Michot, éducatrice de jeunes enfants. Le secrétariat est assuré par Marilyn Khobunthien, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 heures.

Loriane Nzaou Makoumbou, auxiliaire de puériculture, et Nicole Pavaux, animatrice, titulaire d'un CAP petite-enfance, interviennent sur les temps d'accueils collectifs, jardins d'enfants, temps créatifs et halte garderie. Un médecin, le docteur Marjorie Murat, assure les visites médicales d'admission, le suivi régulier des enfants durant leur accueil et la promotion et l'éducation à la santé auprès du personnel. À noter que la présence du médecin permet l'accueil des enfants âgés de moins de quatre mois. Une psychologue, Catherine Rigaud, propose à l'équipe des temps d'écoute et de formation.

### Un multi-accueil familial, mais aussi collectif

L'accueil concerne les enfants âgés de deux mois et demi à quatre ans et possible jusqu'à six ans en cas de handicap. L'accueil familial, dont la capacité est de soixante-dix places est réalisé essentiellement au domicile des vingt-trois assistantes maternelles qui composent l'équipe. En complément de ce que les assistantes maternelles réalisent à domicile, des regroupements sont organisés à la Maison de l'enfance, afin de proposer des activités collectives d'éveil et de participer à la socialisation des jeunes enfants.

Des rencontres sont également proposées en partenariat avec la bibliothèque et la ludothèque dans leurs locaux. La halte-garderie, dont la capacité est de vingt places, est ouverte en période scolaire trois demi-journées par semaine et une journée complète par mois. Elle propose un accueil collectif pour les enfants dès l'âge de trois mois et ce jusqu'à la scolarisation à temps plein. Ce mode de garde occasionnel favorise une séparation en douceur, aide à l'autonomie et à la socialisation du tout-petit.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours autour de l'accueil des tout-petits pour faire face à la demande croissante d'une partie de la population et à celle des futurs nouveaux habitants.





# PROJET DE VIE



L'équipe au sein de la Maison de l'enfance.  
De gauche à droite : Julia Schneider, Nicole Pavaux, Sandrine Demont,  
Marilyn Khobunthien, Sylvie Michot et Loriane Nzaou Makoumbou.

Maison de l'enfance  
allée Irène-Lézine  
Tél. : 01 60 63 62 60.  
Courriels :  
haltegarderie@vert-saint-denis.fr  
ou  
crechefamiliale@vert-saint-denis.fr



Dans ses locaux, adaptés aux jeunes pensionnaires, la Maison de l'enfance accueille les tout-petits avec leurs assistantes maternelles pour des temps créatifs et socialisants (photos ci-contre, ci-dessus et ci-dessous).



## Le mot de l'élue

Vert-Saint-Denis propose de nombreux services aux habitants et notamment pour la petite-enfance. Le multi-accueil à la Maison de l'enfance offre différents mode de garde, régulier et occasionnel, familial et collectif.

Afin de contribuer à l'égalité des chances en matière de mode de garde et à lutter contre l'exclusion, la commune s'efforce de :

- maintenir la qualité de l'accueil par la continuité du service et les compétences du personnel ;
- maintenir l'espace de parole (parents, personnel) tant par le conseil de crèche que par la présence d'une psychologue vacataire ;
- accueillir l'enfant porteur de handicap afin d'apporter un soutien aux familles (grâce à la présence d'un médecin vacataire et la formation du personnel) ;
- aider les enfants et les familles à aborder l'entrée à l'école maternelle grâce aux jardins d'enfants et à la liaison avec les écoles de la commune ;
- faire évoluer l'accueil qui ne doit pas rester figé mais s'adapter au besoin des familles et au contexte social.



Sylvie Jami  
conseillère municipale  
déléguée à la Petite enfance.



## L'espace Jeunesse est à votre écoute

*Un aperçu des prochains rendez-vous proposés par le service Jeunesse*

### ■ Le RDV Urbain 2016

L'an dernier, le RDV Urbain a accueilli plus de 600 personnes. Près de 50 artistes se sont relayés sur scène avec, en tête d'affiche, un show exceptionnel de Colonel Reyel. Pour l'année 2016, les partenaires seront de nouveau au rendez-vous avec le soutien de la MLC et de la Caisse d'allocations familiales, et la participation des jeunes qui s'investissent comme toujours dans l'organisation de cet événement.

**Rendez-vous samedi 4 juin à partir de 19 h à la Ferme des Arts.**

Si vous souhaitez participer à l'organisation ou monter sur scène, venez-nous voir à l'espace Jeunesse *la Salamandre* ou appelez-nous.



### ■ Les activités de printemps

Pour les vacances de printemps, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes Verdyonisiens. Il est notamment prévu : un stage de théâtre avec une représentation, un ciné kebab, ainsi que plusieurs sorties et soirées. Les inscriptions se feront à partir du mardi 30 mars à 16 h 30 à l'espace Jeunesse, *la Salamandre*, à la Ferme des Arts.

Pour les vacances d'été, les inscriptions se feront à partir du mardi 1<sup>er</sup> juin à 16 h 30, à *la Salamandre*.

### Jeunes et citoyens

*En projet, la création d'un conseil municipal de Jeunes pour janvier 2017. L'espace Jeunesse offrira ainsi une occasion exceptionnelle aux jeunes de la ville d'avoir une voix qui compte à travers la mise en œuvre de projets concrets à destination de la jeunesse verdyonisienne. Les jeunes éligibles seront les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> résidant à Vert-Saint-Denis. Vingt postes de titulaires seront à pourvoir. Si vous êtes intéressés contactez-nous.*

### ■ Les séjours

**Les séjours 10-13 ans se dérouleront :**

- Du 16 au 23 juillet au camping *Les Terres Rouges* à 10 km de Troyes. Au programme : ski nautique, bouée tractée, canoë, parcours aventure et promenade en calèche.

- Du 8 au 11 août au camping *Les Cochards* dans le Loir-et-Cher. Au programme deux jours au zoo de Beauval, ainsi que des visites guidées et des ateliers pédagogiques.

**Le séjour 14-17 ans se déroulera**

- du 24 au 31 juillet, en intercommunalité avec Cesson, les jeunes partiront à Blanes en Espagne (Costa Brava). Au programme, visite de Barcelone (la Sagrada Família, Par Guel, Camp Nou, etc.), catamaran, piscine, mer et quad.

Renseignements et inscriptions à partir du 10 mai.

### ■ Lancement du dispositif Coup de pouce

Le coup de pouce permet d'accompagner les jeunes au travers d'un projet personnel (permis, BAFA, formations...) et d'obtenir une aide financière à hauteur de 200 euros. L'attribution de la bourse au Coup de pouce est soumise à la présentation d'un dossier type, examiné par une commission, composée du maire-adjoint à la Jeunesse et du conseiller municipal délégué aux Projets jeunes. Ce jury se réunit deux fois dans l'année (fin novembre et fin mai). L'obtention d'une aide financière dans le cadre de ces dispositifs se fait en contrepartie de l'engagement du jeune à accompagner la commune ou une association dans des missions d'intérêt général relevant du champ du social, de l'éducatif, ou de l'environnement. La durée de cet engagement varie de vingt heures au Centre technique municipal et au Centre communal d'action sociale, à quarante-huit heures en accueil de loisirs. La commission d'attribution aura lieu le vendredi 20 mai. Renseignements et dossiers Coup de pouce à récupérer à *la Salamandre*.

### Stage BAFA

Le prochain stage aura lieu en décembre 2016.

Il s'agira d'un stage d'approfondissement.

Cette formation permet au jeune d'acquérir des compétences professionnelles dans le domaine de l'animation.

### La Salamandre l'espace Jeunesse

**Ferme des Arts, 60 rue Pasteur / Tél. : 01 64 41 69 20.**

**Courriel : salamandre@vert-saint-denis.fr**

**Permanences à la Salamandre : Lundi Fermé.**

**Mardi 16 h 30 / 19 h (régie ouverte). Mercredi 14 h / 18 h.**

**Jeudi 16 h 30 / 19 h (régie ouverte). Vendredi 16 h 30 / 19 h (régie ouverte). Samedi 14 h / 18 h.**

**Aucune inscription ne sera faite les mercredis et samedis.**



## Rencontres de printemps

Les comités de quartier sont de retour. Ces réunions sont l'occasion de rencontrer vos élus pour un échange en direct

La session des comités de quartier de printemps approche à grands pas. Ils permettent de rencontrer les élus pour dialoguer sur la vie de vos quartiers : travaux, circulation routière, fête des voisins, etc. Tous les sujets peuvent être évoqués toujours dans un esprit constructif et dans l'intérêt général. En fin de réunion, un verre de l'amitié permet de poursuivre une conversation de façon plus personnelle. Pour cette session, le maire et les élus référents vous présenteront le budget communal 2016, avec ses orientations et ses prévisions.

### DATES DES PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIER

#### La Ramonerie / Marches-de-Bréviande

Mercredi 30 mars, à 20 h 30, salle du conseil municipal.

#### Les Bois / Grand-Village

Mercredi 6 avril, à 20 h 30, salle du conseil municipal

#### Champ-Grillon / Vallée-de-Bailly

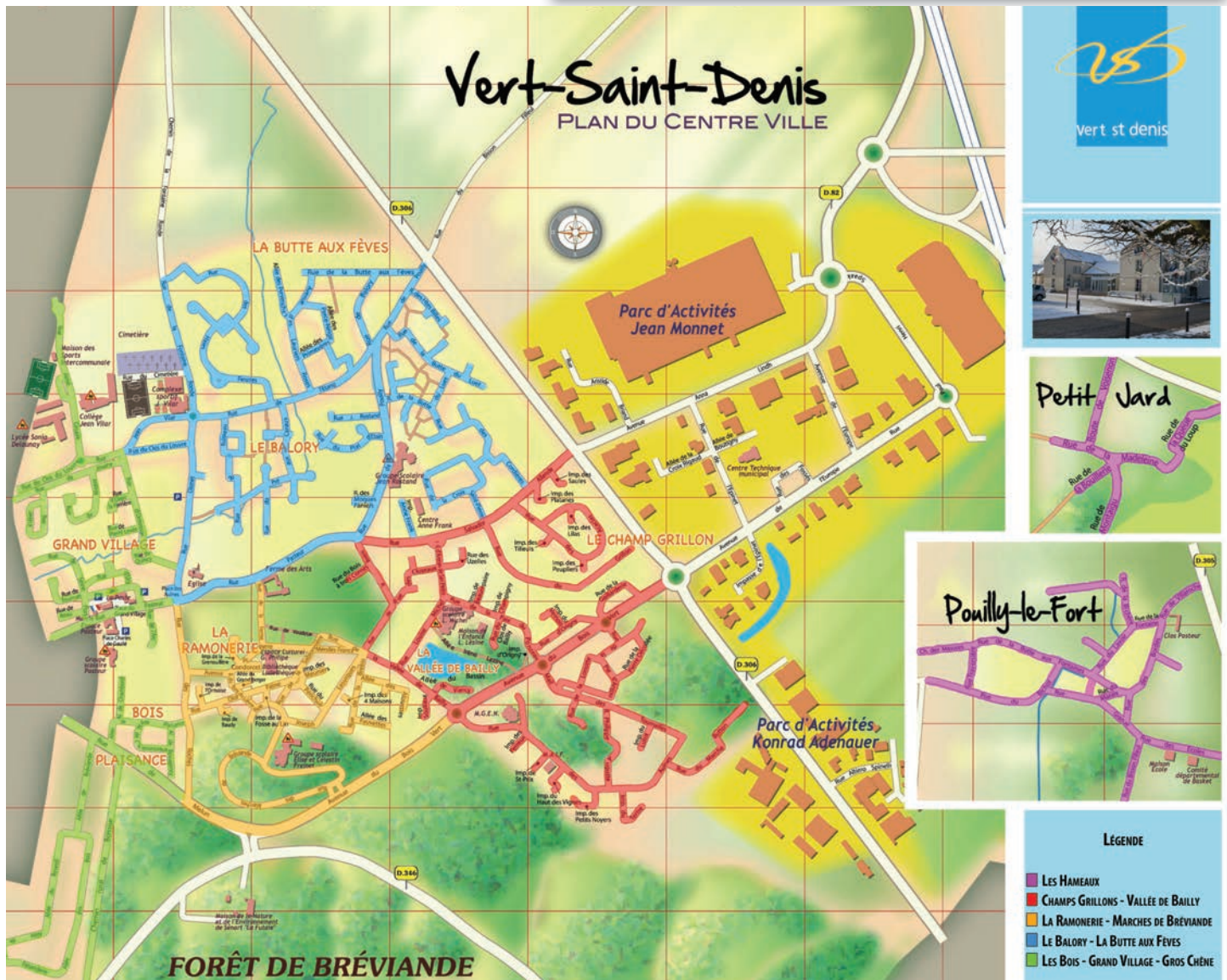
Vendredi 8 avril, à 20 h 30, salle Irène-Lézine.

#### Les Hameaux (Pouilly-le-Fort, Petit-Jard)

Mercredi 13 avril, à 20 h 30, clos Pasteur, 1, rue de Villaroche, Pouilly-le-Fort.

#### Le Balory / La Butte-aux-Fèves

Vendredi 15 avril, à 20 h 30, abri couvert Jean-Rostand.



# Lire

## Section X

Coup de projecteur sur une jeune auteure cessonnoise

de **Pavie Alexiane**, édition Édilivre (roman fantastique pour ados)

*Nérissa est mon prénom. Âgée de dix-sept ans, ma vie a à peine commencé mais elle va être chamboulée. Si on m'avait dit que toutes ces histoires de mutation génétique existaient, j'aurais ri. Sauf que maintenant, ce n'est plus le cas. Maintenant, j'y crois. Je l'ai vu. Je l'ai senti. J'ai senti mon corps changer complètement de forme, se couvrir d'une épaisse fourrure, mes membres se changer en pattes, mon visage se métamorphoser en gueule... J'ai compris que plus jamais je ne serai la même, que mon destin m'enverrait sur une autre route, que je ne pourrai plus être comme les autres. Aidan, Jake et Lukas sont comme moi. Des êtres oscillant entre humain et animal. Ils m'ont ouvert les yeux, m'ont montré qui je suis réellement. Je fais partie des Sections X !*

## Les Vieux fourneaux, tome 1

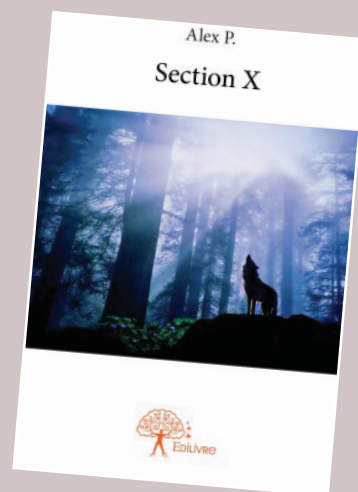
De **Lupano et Cauuet** aux éditions Dargaud (BD adultes)

*Antoine vient de perdre Lucette avec qui il a vécu cinquante-quatre ans. Mimile et Pierrot, ses deux amis, l'ont rejoint pour le soutenir dans son deuil. Ils ressassent leurs souvenirs de jeunesse pour tenter d'oublier la peine. Le lendemain, après son rendez vous chez le notaire, Antoine est pris d'un coup de folie. Ses deux compères apprennent qu'il est parti en Toscane retrouver son ancien patron. Ils partent à sa poursuite avec Sophie, la petite-fille de Lucette, enceinte de sept mois afin d'empêcher l'irréparable. Les auteurs nous livrent ici une comédie réussie avec des personnages au caractère bien trempé et des dialogues ciselés. C'est drôle mais aussi touchant notamment grâce aux illustrations très réalistes..*

Ces livres sont disponibles à la bibliothèque (11, place Condorcet) - inscription et prêt gratuits.

Renseignements au 01 64 10 83 95 ou [bibliotheque@vert-saint-denis.fr](mailto:bibliotheque@vert-saint-denis.fr)

Catalogue en ligne : <http://bibliotheque.vert-saint-denis.fr>



# Jouer

Tous ces jeux peuvent être empruntés ou utilisés à la ludothèque (9, place Condorcet), inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 60 63 65 76 ou [ludotheque@vert-saint-denis.fr](mailto:ludotheque@vert-saint-denis.fr)

## SOUK

**Devenez riche en faisant commerce de vos épices !**

Auteur : Gary Kim.

Illustré par Mathieu Leyssenne.

Édité par Bombyx.

Distribué par Asmodee.

Jeu pour 3 à 5 joueurs.

À partir de 8 ans et adulte

Durée 15 minutes



Au cœur du souk se trouve la place des Épices. Les échoppes qui la bordent se livrent une compétition acharnée pour vendre les produits les plus rares au meilleur prix. À vous de miser sur les bonnes épices sans laisser à vos concurrents le temps de conclure leurs propres transactions. Mais attention, une simple poignée de main peut stopper les négociations dans l'instant !

## GARE À LA TOILE

Auteur : Roberto Fraga

Éditeur : Gigamic

Jeu pour 2 à 4 joueurs

À partir de 6 ans et adulte

Durée : 20 minutes

Alors que se déroule la grande course des fourmis, trois araignées décident de semer la pagaille. dans ce jeu, chacun tente d'être le premier à amener ses trois fourmis jusqu'à l'arrivée. Vous pouvez ralentir vos adversaires en déplaçant astucieusement les trois araignées : vous pourrez ainsi suspendre la plus petite au dessus d'une fourmi adverse et l'attraper dans votre toile. Elle sera alors obligée de revenir à la case départ. Mais attention à ne pas être vous-même piégé ; il s'agit d'être au bon endroit au bon moment ! Gare à la toile propose aux jeunes araignées joueuses et aux fourmis courageuses une aventure ludique palpitante en 3D.





## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Chloé Barrat-Morel, le 17 janvier 2016.
- Esteban François Larive, le 19 janvier.
- Doria Aurore, le 22 janvier.
- Ethan Michler, le 6 février.
- Mathis Fernandes, le 21 février.

### MARIAGES

### DÉCÈS

- Abdelmajid Ziadia, le 26 novembre 2015.
- Claude Bémer, le 1<sup>er</sup> décembre.
- Yvette Chaillot, veuve Garin, le 4 décembre.
- Lè Tuyêt Lè Thi, veuve Tran van Mang, le 10 décembre.
- Andrée Beaupère, veuve Le Maoût, le 15 décembre.
- Thérèse Alphonse, veuve Duvernoy le 19 décembre.
- Philippe Le Cam, le 28 décembre.
- Jean Ledru, le 6 janvier 2016.
- Josette Godefroy, épouse Ferracane, le 7 janvier.
- Pierrette Bouteiller, veuve Da Col, le 20 janvier.
- François Bouesse, le 26 janvier.
- Kléber Véron, le 1<sup>er</sup> février.
- Arlette Talvard, veuve Le Bon, le 10 février.
- Claire Champagne, le 13 février.

### TNT HAUTE DÉFINITION

#### Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition

Les habitants recevant la télévision par une antenne râteau (individuelle ou collective) doivent vérifier que leur équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, ils risquent de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Pour le vérifier affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo ARTE HD s'affiche. S'il apparaît, votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD. Le logo ARTE HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57. Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25 €). Plus d'infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818.

### CCAS

#### Le saviez-vous ?

Tous les lundis après-midi à 14 h 30 (ou 16 h 30 pendant les vacances scolaires), l'espace Prévert de Savigny-le-Temple organise des « Ciné-thé ». À l'issue de la séance de cinéma (film grand public), le thé (ou le café) est offert aux seniors, avec en prime, les pâtisseries « maison » de Huguette. Vous ne connaissez pas Huguette ? Alors c'est le moment, venez passer un moment convivial et échanger avec d'autres spectateurs sur le film du jour, ou tout autre chose ! Le CCAS peut organiser le covoiturage, n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 10 51 74.

### ASSOCIATION

#### Atelier Shiatsu à Vert-Saint-Denis

Samedi 26 mars, de 10 h à 11 h 30, à l'école Louise-Michel (tarif 15 €). L'association propose un atelier collectif de découverte du Shiatsu traditionnel. L'objectif de cet atelier est de présenter le Shiatsu, les méridiens, l'alimentation en accord avec la saison et vous permettre de pratiquer un petit Kata en Shiatsu familial de détente. Le Shiatsu est un art du toucher japonais, qui nous permet de travailler sur la personne habillée, allongée sur un tatami, une table de massage ou bien assise. Il utilise les pressions des doigts, en particulier des pouces, le long des méridiens d'acupuncture, en s'adaptant au receveur. Des étirements viendront compléter la séance. Le Shiatsu est avant tout une technique de bien-être et de prévention, il harmonise, stimule, tonifie et apporte une profonde relaxation. Conseils : vêtements souples et amples, en coton de préférence, apportez un coussin pour se caler le dos, le ventre ou la tête, une serviette de toilette pour s'allonger dessus, et un tapis de gym. Réservation au 01 64 41 06 25 ou 06 82 41 82 35 ou par courriel : [dur.michelle@wanadoo.fr](mailto:dur.michelle@wanadoo.fr) <http://www.do-shiatsu.eu>



### IL ÉTAIT UNE FOIS... AU PAYS DES CONTES ET LÉGENDES.

#### Rendez-vous le dimanche 10 avril pour le Carnaval, à Pouilly-le-Fort

L'association Pouilly en fête, avec l'aide des services municipaux et la participation des accueils de loisirs, vous emmène cette année au pays des contes et légendes. Un conte extravagant vous sera raconté à l'ombre des arbres de la place de Pouilly-le-Fort, le tout en musique et pour le plaisir des petits et des grands...

Vous aussi participez au Carnaval de Pouilly en fête, en venant déguisé ! Chevaliers, princesses, mages, sorcières, dragons, trolls, farfadets, géants ou lutins, vous êtes tous attendus ! Des comédiens professionnels accompagneront aussi le défilé. **Rendez-vous à 15 h, au clos Pasteur, à Pouilly-le-Fort !**

## Tintinnabule

**Du mercredi 9 mars au vendredi 8 avril, la 28<sup>e</sup> édition du festival Tintinnabule – Chansons pour l'enfance se déroulera sur Sénart et en Seine-et-Marne, avec plusieurs dates dans les écoles verdyonisiennes. De nouvelles rencontres musicales pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents**

Le succès du festival Tintinnabule, créé et organisé par l'association éponyme, ne se dément pas. Cette année encore, pour sa 28<sup>e</sup> édition dédiée à l'artiste Yvette Berger, la programmation se veut riche et diversifiée, avec quarante-sept spectacles (!) autour des deux éléments forts que sont les « Rencontres-Chansons Tintinnabule » et les « Chansons Buissonnières », sans oublier le partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale, pour un cycle de formation auprès des animatrices et animateurs.

« Parmi les rencontres-chansons, nous programmons neuf spectacles tout public, dont trois ouverts aux centres de loisirs, vingt et un spectacles en salle à destination des scolaires et dix-sept spectacles dans les écoles. L'école, lieu de vie de l'enfant, s'ouvre à l'artiste. Et inversement, la salle, lieu de l'artiste, s'ouvre à l'enfant », précise Bernard Gournay, directeur de l'école intercommunale de musique et président de Tintinnabule. « Les Chansons Buissonnières » permettent, elles, de faire vivre des spectacles dans de petites salles implantées en zone rurale (Gâtinais, Provoinois, Brie).

### La chanson pour l'Enfance est... citoyenne

L'association Tintinnabule compte une trentaine de bénévoles pour huiler la mécanique du festival. Parrainé par Jean-Michel Boris, ancien directeur artistique de l'Olympia, par l'Académie Charles-Cros, et Talent Musique Jeune Public Adami, ce dernier est soutenu financièrement par le conseil départemental de Seine-et-Marne, l'agglomération Grand Paris sud et les mairies partenaires. « Les étoiles dans les yeux des grands et des petits lors des spectacles nous motivent. La chanson est un bel outil pour promouvoir le vivre-ensemble et l'esprit critique. Elle interroge, lance les conversations, les échanges... Dans la chanson pour l'enfance, l'adulte et l'enfant trouvent respectivement autant de satisfaction dans l'écoute » ajoute Bernard Gournay. À la Ferme des Arts, gageons que les discussions seront lancées à l'issue de la représentation de Jacques Haurogné !

Retrouvez tous les spectacles du 28<sup>e</sup> festival Tintinnabule sur le site : <http://www.tintinnabule.fr>

### Une création « cadeau » à la Ferme des Arts

**Oh ! Les mains, le dimanche 3 avril, à 16 heures**

En partenariat avec le Syndicat intercommunal de la culture (SIC), Jacques Haurogné se produit le dimanche 3 avril 2016, à 16 heures, à la Ferme des Arts avec le spectacle Oh ! Les mains, pour un public à partir de deux ans. « Quand l'enfant quitte la maison, il emporte la main de sa mère ».

C'est à partir de ce proverbe que Jacques Haurogné a eu l'idée de créer un nouveau spectacle pour les tout-petits autour du thème de la main. Cette main qui sert à dire bonjour, au revoir, que l'on traîne sur les murs et les palissades en allant à l'école. Nos mains qui ont dix doigts et qui nous servent à compter et raconter des histoires. En 50 minutes (5 minutes par doigt) on apprend les incontournables chansons des jeux de doigts.

Réservation : 01 60 60 13 82 ou 01 64 10 25 55.



L'affiche du festival, ci-dessus et en couverture de ce numéro, magnifiquement illustrée et réalisée, comme chaque année, par Hervé Borbé.





*Artistes dans l'âme ? Vous avez du talent ? Vous êtes d'ici ?  
Alors un évènement arrive pour valoriser les acteurs du spectacle vivant  
présents sur le territoire*

Cet évènement urbain, créé à l'initiative du Syndicat intercommunal de la culture, pour répondre à une demande des artistes du territoire souhaitant se produire sur scène a été baptisé DICI. Il sera donc destiné à la découverte des acteurs du spectacle vivant présents sur le territoire, qu'ils soient professionnels ou amateurs... acteurs de théâtre, de cirque, chanteurs, danseurs, musiciens, magiciens, et pourquoi pas, clowns, marionnettistes, mimes, Gospel, claquettes, DJ, etc. En sommes tous les artistes sans restriction issus des deux communes, de Cesson et de Vert-Saint-Denis, qu'ils soient regroupés en associations, élèves d'une école intercommunale, individuels, et qui souhaitent s'investir bénévolement dans l'organisation et l'animation de cette manifestation seront les bienvenus.

**1<sup>re</sup> édition, samedi 21 mai, de 14 h 30 à 22 h 30, dans l'espace de la M.L.C**

La 1<sup>re</sup> édition DICI aura lieu le samedi 21 mai de 14 h 30 à 22 h 30 dans l' espace de la M.L.C, avec une scène extérieure et une scène intérieure. Les prestations des artistes seront de 30 minutes maximum. L'accès pour le public est libre. N'hésitez pas à venir découvrir les talents d'ici et à les encourager.

### Le programme

Horaires	Intervenants	Lieux des prestations
14h30/15h	Batterie Fanfare de Sénart	Scène extérieure
15h/15h30	Youslu (MLC) <i>Groupe musical - Pop</i>	Scène intérieure
15h30/16h	Break dance & danse orientale (MLC)	Scène extérieure
16h/16h30	Interférences (MLC) <i>Groupe musical - Rock</i>	Scène intérieure
16h30/17h	Richard Bonnet <i>Guitare</i> Alexandre Julita <i>Violon</i> <i>Duo musical - Jazz et improvisations</i>	Scène extérieure
17h/17h30	Big band de Sénart	Scène intérieure
17h30/18h	Richard Bonnet <i>Guitare</i> Antonio Fruscella <i>Guitare</i> <i>Duo musical - Guitare contemporaine</i>	Scène extérieure
18h/18h30	Bac à sable <i>Groupe musical - Nougaro</i>	Scène intérieure
18h30/19h	Danse africaine & Country (MLC)	Scène extérieure
19h/19h30	Ecole intercommunale de musique (Espace Café Associatif)	
19h30/20h	A4 <i>Groupe musical - Variété</i>	Scène intérieure
20h/20h30	Chorale Chantevert <i>Chorale - Comédies musicales américaines</i>	Scène extérieure
20h30/21h	Théâtre MLC	Scène intérieure
21h/21h30	Ecole intercommunale de musique (Espace Café Associatif)	
21h30/22h30	DJ Marc & Co	Scène extérieure

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES SPORTS

### Le secourisme à l'école primaire

Dans le cadre de ses interventions auprès des écoles de Cesson et de Vert-Saint-Denis, le Syndicat des sports a pris l'initiative de former aux gestes de premiers secours 221 élèves de CM2. Assurées par les éducateurs du SIS en collaboration avec les enseignants, ces interventions ont pour objectifs de sensibiliser les élèves à l'importance de savoir réagir face aux situations d'urgence. Les différents thèmes abordés durant les six séances d'intervention ont été : savoir donner l'alerte, stopper une hémorragie, placer une personne en PLS, reconnaître les différents malaises, agir face à une brûlure ou face à une victime qui s'étouffe. Des simulations d'accidents ont été mises en place et filmées pour un visionnage commun et une analyse interactive des situations. Le SIS a un bon retour des ces interventions et souhaite les remettre en place chaque année.



## FORCE ATHLÉTIQUE MUSCULATION LOISIRS

### Championnat régional de développé-couché

La section Force athlétique musculation loisirs du club de Vert-Saint-Denis/Cesson, recevait, dimanche 20 décembre, au gymnase Alain-Bombard, le championnat régional de développé-couché et « bench press ». Étaient représentés quatre clubs de Seine-et-Marne (Saint-Mesmes, Torcy, Vert-Saint-Denis et Villenoy), deux clubs des Hauts-de-Seine (Levallois-Perret et Vélizy), deux clubs de Seine-Saint-Denis (Tremblay et Villepinte), un club du Val-de-Marne (Maisons-Alfort) et deux clubs du Val d'Oise (L'Isle-Adam et Pontoise), pour un total de cinquante-six participants dont douze féminines. Les deux représentantes du club, Virginie Pujol et Aline Leroy se classent chacune première de leur catégorie. Était présente, Clara Kasbarian, toujours détentrice du record du monde avec une barre à 140 kg. Une partie de ces athlètes participera, au même endroit, aux championnats inter-régionaux qui seront qualificatifs pour le championnat de France.



Sur la photo de droite à gauche au second plan : Aline Leroy, Virginie Pujol, Lucien Defaria et Christian Leroy arbitres de la compétition. Au premier plan : quatre de nos chargeurs/barreurs qui assurent la sécurité des compétiteurs.



De gauche à droite : Albin Girard arbitre de l'Entente sportive de lutte, Antoine Ledit, Florent de Saint Charrier et Madaev Muhamnda.

## LUTTE GRÉCO-ROMAINE

### Championnat d'Île-de-France (minimes - cadets - juniors)

Le 17 janvier, le championnat d'Île-de-France de lutte gréco-romaine s'est déroulé à Aulnay-sous-Bois. Chez les juniors, après sa victoire en lutte libre, ce fut le titre en gréco pour Antoine Ledit (84 kg) et la médaille d'argent pour Florent de Saint Charrier (74 kg). Les deux juniors de l'Entente sportive de lutte du club omnisports de Vert-Saint-Denis sont donc qualifiés pour le championnat de France qui se déroulera près de Nantes. Notons la belle médaille de bronze de Madaev Muhamnda, en minime 55 kg, après un combat très dur au premier tour contre le champion de France 2015 Snjoyan Gagik (Bagnolet).



## FORCE ATHLÉTIQUE MUSCULATION LOISIRS

### Championnat inter-régional de développé-couché

Le dimanche 7 février, la section F.A.M.L. recevait, au gymnase Alain-Bombard, le championnat inter-régional de développé-couché qualificatif pour le championnat de France. Six clubs étaient représentés : U.S.C.O. Villepinte, C.H.C. Pontoise, Power Fresnes 77, A.F.H.M.A. Franconville, French Iron Team de Villenoy et C.O.Vert-Saint-Denis/Cesson, pour seulement quinze compétiteurs dont deux féminines. Le C.O.V. était représenté par Adrien Lazarov, junior catégorie 83 kg qui a malheureusement raté sa qualification en échouant sur une barre à 127,500 kg et Pascal Costa, Master 1<sup>re</sup> catégorie en 74 kg qui, lui, se classe 1<sup>er</sup> avec une barre à 160 kg et obtient le niveau national. C'est la seule compétition qui se déroulera cette année à Vert-Saint-Denis. Le club tient à remercier la présence de Jacques Heestermans président du S.I.S. ainsi que les municipalités pour la mise à disposition des équipements sportif et de toute la logistique nécessaire à la bonne réalisation de ces compétitions. Merci également à l'ensemble des bénévoles pour la mise en place/rangement du matériel, la tenue de la buvette, le gardien d'astreinte et l'équipe d'arbitrage, plateau et table d'appel. Nous souhaitons bonne fin de saison à nos compétiteurs pour les prochaines échéances, l'éliminatoire du challenge Jean-Villenave et le championnat de France.



Pascal Costa, en développé-couché.

## SÉNART BASKET

### 9 000<sup>e</sup> licenciés du département

Samedi 30 février, au gymnase Alain-Bombard, le Comité de Seine-et-Marne de basket-ball en la présence de son président, Éric Jacquet, a remis à Ryan Chabbi U7 de l'école de Basket de Vert-Saint-Denis/Cesson du club de Sénart-Basket-Ball (photo ci-contre et ci-dessous), un bon d'achat chez Décathlon Boissenart, un tee-shirt et un ballon, en tant que 9 000<sup>e</sup> licencié de la saison 2015-2016 du département de Seine-et-Marne.

Sénart-Basket avec ses trois écoles sur les villes de Vert-Saint-Denis, Cesson, Lieusaint et Nandy, labellisées par la Fédération française de basket-ball, compte plus de 150 licenciés et près de 400 licenciés toutes catégories pour la saison 2015-2016. L'école de Basket de Vert-Saint-Denis/Cesson est encadrée de longue date par Pierre et Claire Sintes. Merci à eux !



## LE SRCI (SCHÉMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL)

Le SRCI est maintenant définitivement acté. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous faisons dorénavant partie d'une nouvelle agglomération qui se nomme Grand Paris sud Seine-Essonnes-Sénart. Elle englobe en son sein la commune de Grigny, les agglomérations d'Évry, de Corbeil-Essonnes, de Sénart et du SAN de Sénart en Essonne. Elle regroupe vingt-quatre communes et forme un ensemble de près de 330 000 habitants. Comme nous même, qui avons voté contre ce schéma, une très grande majorité (21 sur 24) des communes concernées par ce nouveau schéma n'y étaient pas favorables. Cependant, pendant près d'un an les maires de ces communes, toutes tendances confondues, se sont réunis régulièrement. Ils ont travaillé ensemble, pour apprendre à se connaître, pour se préparer, si besoin, à l'éventuelle création de cette nouvelle agglomération, pour qu'elle soit prête à fonctionner dès le premier janvier 2016. Ce qu'il faut retenir de ces réunions, c'est qu'au-delà des différences de points de vues, la préservation de l'intérêt général en a toujours été le moteur. L'agglomération étant créée, il reste à en déterminer sa gouvernance, c'est-à-dire son président, ses vices-présidents, ses délégations et présences dans les multiples instances de cette nouvelle agglomération. Suite à un recours, cette désignation de gouvernance a été reportée. Le recours a été rejeté par le Conseil d'État. L'ensemble de la gouvernance sera désignée le 14 mars. Aujourd'hui, le schéma étant acté, il est de notre responsabilité de prendre à bras-le-corps ce nouveau départ. S'enfermer dans une contestation stérile en réduisant le sujet à sa part congrue sans connaissance approfondie du sujet est irresponsable et dangereux. La préservation des intérêts de Vert-Saint-Denis doit guider notre participation active au sein de cette nouvelle agglomération dans un esprit de construction, de lucidité et de pragmatisme. C'est donc un nouveau commencement pour l'ensemble des communes appartenant à cette nouvelle agglomération. C'est aussi un nouveau challenge avec de nouvelles perspectives et de nouveaux projets à imaginer et à porter à une nouvelle échelle tout en étant fièrement attaché à notre territoire sénartais qui restera notre référence dans son esprit de cohésion et de bien vivre.

**Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis**

## EN BRÈVES

### L'ADMR s'installe en centre-ville

*Bienvenue à la Maison des services de l'ADMR*



Une nouvelle enseigne voit le jour au centre commercial de Grand-Village. L'ADMR de Sénart a en effet quitté son local de la rue de Pouilly pour s'offrir plus de visibilité, prendre une nouvelle enseigne « La Maison des services de l'ADMR » et offrir ainsi plus de services.

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis soixante-dix ans. Par conviction et engagement, l'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de service : Autonomie, Domicile, Famille, Santé, avec des aides en ménage, repassage, courses, etc. Aujourd'hui, et pour répondre à la demande, Valérie et Martial, les deux salariés de l'association de Sénart, ont souhaité étendre le panel de compétences dans les services proposés, avec des interventions en bricolage, jardinage et dépannage informatique. L'association emploie seize salariés, à temps-partiel ou à mi-temps, et intervient chez une centaine de bénéficiaires à Sénart. Elle est la première ADMR à proposer cette multiplicité de services.

**Valérie et Martial vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. N'hésitez pas à pousser la porte. Tél. : 01 64 19 45 80.**



## DU RÔLE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Dans la dernière édition du **Reflets de Vert**, les deux membres du groupe « indépendant divers droite » du conseil municipal se sont permis de commenter l'un de nos votes sur une délibération, en faisant un raccourci de notre intention, sans comprendre le sens de notre décision. Nous tenons à rappeler que l'ensemble de nos votes au sein de l'assemblée municipale délibérante est accompagné systématiquement d'une explication mettant en exergue nos prises de position. Cette démarche peut en effet surprendre ces deux élus qui ne prennent jamais part aux débats et n'ont jamais exprimé leurs avis sur quelque sujet que ce soit. Il nous semble aujourd'hui opportun de leur rappeler les notions de démocratie représentative qui paraissent leur échapper. « Madame et Monsieur, une partie de nos concitoyens vous a désignés pour les représenter. En tant qu'élus minoritaires vous avez un rôle de contrôle, de contre pouvoir et de propositions. En refusant systématiquement de participer aux débats du conseil municipal, vous renoncez de fait, au mandat que les Verdoyoniens vous ont confié. A l'opposé, notre groupe a fait le choix constructif de la confrontation des idées, en prenant à bras le corps les grands sujets de notre commune (Urbanisation, Fiscalité, Education, etc.), en combattant les décisions de la majorité lorsqu'elles desservent l'intérêt général et en les validant quand elles vont dans le bon sens ». Ainsi, notre action a permis au Préfet de Seine-et-Marne de demander à M. le Maire de mettre fin à l'embauche illégale de la Directrice Générale des Services... Où est la démagogie ? Contrairement au groupe majoritaire inféodé au parti socialiste, nous nous sommes réellement mobilisés, en accord avec nombre de citoyens, pour que notre commune ne puisse pas servir les desseins politiques de Manuel Valls et de ses amis de l'agglomération d'Évry, au détriment de l'intérêt de notre commune. Alors, qui est à l'écoute de nos concitoyens ?

**Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement**

**GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – LAMBERT Patricia – DUMOULIN Jérôme**

## DÉRIVE FINANCIÈRE, LE COUPERET. 4,5 % DE HAUSSE D'IMPÔT MINIMUM EN 2016 !

Le 15 février s'est déroulé le Débat d'Orientation Budgétaire pour 2016. Conclusion, une hausse des impôts communaux d'au moins 4,5 % ! Elle est le fruit de la très mauvaise gestion de notre commune depuis 2001, que j'ai dénoncée chaque année.

J'ai régulièrement souligné l'explosion des dépenses de fonctionnement (+ 57 % par habitant de 2001 à 2014, soit + 4,1 % par an, et + 65 % pour les charges de personnel, soit +5% par an) et leur caractère très élevé (26,2% de plus par habitant en 2014 par rapport à la moyenne des communes de même importance démographique, et 43,6% de plus pour les charges de personnel).

Ceci a eu trois conséquences :

- L'impossibilité de reporter des sommes suffisantes de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour réaliser les investissements nécessaires. Nous avons 42 % de dépenses d'équipement en moins que les communes ayant un nombre d'habitants équivalent.

- Une très forte pression fiscale, d'autant plus anormale que le revenu moyen des ménages à Vert-Saint-Denis est inférieur au revenu moyen des ménages franciliens, et que les recettes fiscales ont explosé depuis 2001 avec le développement économique : + 131,6 % par habitant de 2001 à 2014, soit +10,1 % par an (la hausse moyenne a été de +67%, soit +5,2% par an), et la totalité des recettes de fonctionnement a progressé par habitant de + 52,2 %, soit + 4 % par an (hausse moyenne de + 30,2 %, soit + 2,3 % par an).

- En troisième lieu, notre commune s'est financièrement retrouvée asphyxiée, les charges de fonctionnement ayant augmenté plus que les recettes en dépit de l'explosion de celles-ci ! Mes analyses, faites dans l'intérêt général, ont toujours été rejetées par le Maire et sa majorité. Aujourd'hui, ils sont devant le fait accompli. Mais vous aussi. En 2016 vous subirez une hausse d'impôt qui n'aurait pas dû avoir lieu, et les finances communales resteront en piètre état !

**Didier EUDE.**

**Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble**

## UN REGARD SUR LE SOUTIEN REMARQUABLE DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE À VERT SAINT-DENIS.

La petite enfance et l'enfance demeurent une volonté politique pour la commune de Vert-Saint-Denis. Le dispositif mis en place, évalué sur plusieurs années, conduit objectivement à un constat de réussite tant pour la gestion, les partenariats, l'action des professionnels de ce secteur et la parfaite maîtrise de l'accueil et du soutien des enfants. La Maison de l'Enfance qui regroupe la halte garderie et la crèche familiale permet aux parents de concilier vies professionnelle et familiale. La conscience professionnelle des assistantes maternelles, agréées et recrutées par la mairie, celle de l'équipe de la halte-garderie offrent un service de qualité pour l'enfant tant dans le vivre ensemble que dans le début de la socialisation, en lien constant d'écoute et de proposition avec les parents. L'accueil de l'enfant en situation de handicap est réel. L'implication des partenaires, CAF et Conseil départemental, permet la pérennisation du fonctionnement de l'établissement. On retrouve encore la qualité et la responsabilité dans l'accompagnement des TAP (Temps d'activités périscolaires) et des centres de loisirs. Il existe donc une réelle volonté, en mairie, des responsables en ce domaine à valoriser la vie de l'enfant et à satisfaire les parents. Le coût et les contraintes de ce dispositif global sont importants pour la commune, confrontée en permanence aux mises aux normes techniques et sécuritaires légales pour les enfants et le personnel. Il le demeurera bien évidemment avec l'accroissement prochain de la population et de la jeune enfance à Vert-Saint-Denis. L'anticipation des besoins futurs est en voie de réalisation afin de maintenir une qualité irréprochable et de garantir les meilleures prestations à la population. Enfin, la coopération entre tous les acteurs de ce dispositif avec les parents, clef du perfectionnement, permet incontestablement et objectivement d'affirmer qu'il existe une réelle prise de conscience pour l'avenir de nos enfants.

**Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.**

**Indépendant divers droite**

# CHASSE AUX ŒUFS de PÂQUES

avec animations diverses  
sur le thème de la ferme  
et chocolat chaud offert aux parents

**Dimanche 27 mars 2016**  
**à la Ferme des Arts**  
**et au clos Pasteur (Pouilly-le-Fort)**  
**de 10 h 30**  
**à 12 h 30**



vert st denis

Service Action éducative 01 64 10 59 17

Pour son prochain Carnaval,  
l'Association Pouilly en  
fête vous emmène au pays  
des



Un conte extravagant vous sera  
raconté à l'ombre des arbres de la  
place de Pouilly le Fort, le tout en  
musique et pour le plaisir des petits  
et des grands...

Vous aussi participez au  
**Carnaval de Pouilly en fête**  
**le 10 avril 2016**

Rendez- vous à 15 h au Clos Pasteur  
Venez déguisé ...

Atelier **D-Marche**

Participer aux ateliers  
**Marcher,**  
**c'est le pied !**

**Jeudi**  
**17 mars 2016**  
**à 9 h 30**  
**en mairie**  
salle annexe  
(1er étage)



POUR  
**BIE**  
**VIE LL'R**

Découvrez les ateliers du PRIF  
[www.prif.fr](http://www.prif.fr)

**PRIF**  
Prévention Routière de la France

vert st denis

Les ateliers D-Marche, ce sont 6 rencontres réunissant 15 personnes !

- Chacune des séances est animée par un professionnel qualifié.
  - Elles sont l'occasion d'aborder en groupe et dans une ambiance conviviale, les différentes manières de rester en bonne santé et de se fixer des challenges collectifs.
  - Elles sont également l'occasion de découvrir la commune et ses alentours de manière ludique.
- Chaque membre du groupe se voit remettre un podomètre et un guide pédagogique.

## Parlons économies d'énergie !

**Jeudi 24 mars 2016**  
**18h30**

salle du conseil en mairie.

*Un petit geste pour vous,  
un grand pour votre budget !*

**Ouvert à tous !**  
**inscriptions recommandées !**

**Tel. : 01 64 10 51 74**

*(une surprise sera remise à chaque participant)*

Centre communal d'action sociale en partenariat avec  
la Maison Départementale des Solidarités de Sénart.

SEINE-MARNE 77  
LE DÉPARTEMENT

vert st denis